



Transferts de postes entre Orange SA et OBS SA

Le retour des mobilités forcées à Orange !



Un projet mené avec « fair play »

Jeudi 17 juin, la direction a présenté, en 1^{ère} information aux CSEE de SCE et OBS.SA, un projet de « *réflexion sur la simplification des rattachements au sein des activités OCB, SMS, DfB et Contact Centers (EIC et ESC) en France*¹ ».

Ce « projet » ordonne le **transfert des contrats de travail des salariés entre Orange SA et OBS SA (248) et entre OBS SA et Orange SA (165)**. Les transferts se feraient sur le « **principe du volontariat** » avec pour première proposition de ne conserver que le salaire de base et l'ancienneté... Un point c'est tout ! **Le tout sera conduit pendant l'été : bonnes vacances !**

Le retour de la « méthode Lombard »

Lors de ces CSE il a été montré que le volontariat présenté par la direction était constraint. En effet, **le salarié qui refuserait le transfert de son contrat perdrat son poste**. Le poste de travail est supprimé au sein de SCE et recréé chez OBS SA. Le salarié doit être « volontaire » s'il veut conserver **et son poste et son lieu de travail**. **Le salarié qui refuserait l'arnaque se retrouverait de facto en mobilité forcée.**

Nous exprimons nos doutes sur la capacité d'Orange à trouver un poste localement pour chaque salarié si la plupart refusent de se faire tondre. En effet **ce n'est pas le seul projet** de transfert de salariés (maison mère vers des filiales) actuellement en cours. « **Orange Concession** » et « **TowerCo France** » provoquent une grande tension sur les postes disponibles.

Un marché de dupes

Le passage vers OBS.SA occasionnera une perte financière pouvant être important (part variable, intérêsement, accessoires de rémunérations, cotisation retraite, etc.). Par exemple un salarié (plutôt dans les bas salaires de SCE) perdrait environ **7 500€ par an** ! Et cela sans compter les pertes de jours de congés et autres (meilleurs accords chez OSA ...).

La CGT a clairement exprimé son refus de voir ce « plan » se tenir. Pour que la simplification (de la désorganisation des contrats pensée et créée par les dirigeants) puisse se faire dans de bonnes conditions, nous demandons le transfert des salariés d'OBS SA qui le souhaitent dans Orange SA.

Ce que nous proposons

La ré-internalisation des filiales dans Orange SA est la seule solution socialement acceptable ; c'est ce qui simplifiera réellement le fonctionnement de l'entreprise. Cela se voit déjà à CSO avec le MRU (MSC à l'île Maurice). Contrairement au storytelling de la direction, cela ne mettrait aucunement l'entreprise en danger. Orange en a largement les moyens au vu des plus de 20 milliards d'euros de dividendes versés sur la dernière décennie.

Mobilisons-nous ! Rendez-vous le 6 juillet à Cesson, pour commencer !

Nous ne comptons pas en rester là, nous vous proposerons des AG et des moments pour se réunir, discuter et décider de la suite à tenir face à cette attaque/arnaque qui n'est que le premier wagon d'un train de régressions à venir **qui nous concerteront tous à plus ou moins long terme.**

Premier rendez-vous Cesson le 6 juillet à midi pour une
AG/Discussions/Galettes-Saucisses² !

¹ Nous tenons bien entendu la présentation à votre disposition sur la plaza de la CGT SCE : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-1-2078117/Point%206%20-%20R%C3%A9flexion%20simplification%20des%20rattachements%20-%20OCB%2C%20SMS%2C%20DfB%20et%20...pdf>

² Dans le respect des règles sanitaires